

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE ARCHITECTURALE POUR TOITURE ET MUR EXTÉRIEUR

Modèle : PRO-150

Entreprise : TÔLE PROFILETEK

Révision : 2025-10-20

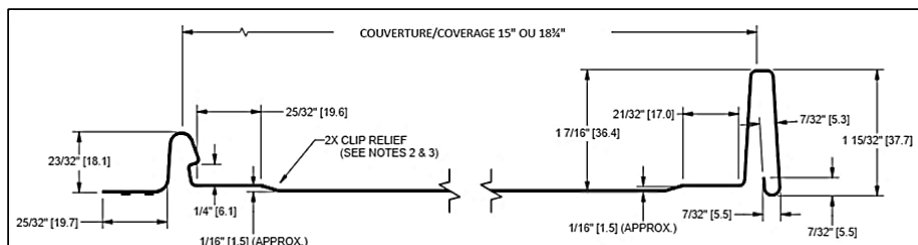
Contact : info@profiletek.ca – www.profiletek.ca – tél. 418 428-9893

Panneau de revêtement métallique pour toiture et mur, fabriqué en acier prépeint de qualité supérieure, avec système de fixation dissimulé pour une finition épurée. Ce profilé à attaches dissimulées évoque le charme des constructions traditionnelles tout en répondant aux standards modernes. Il reproduit l'apparence des toitures à joints debout sans nécessiter de sertissage, et s'installe facilement sur un support rigide ou sur des fourrures de bois ou d'acier. Son système de fixation avec ouvertures ovales permet au métal de s'adapter naturellement aux variations thermiques. Tous les accessoires et moulures de finition assortis sont disponibles pour une intégration complète et esthétique. Les panneaux sont pré-perforés pour une installation rapide sur contreplaqué ou sur sous-entremise métallique, avec membrane autocollante haute température recommandée. Disponible en plusieurs longueurs, finitions et calibres selon les exigences du projet.

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

Modèle:	Finition & matériau:	Épaisseur	Couverture	Relief pour clip	Profils offerts
PRO-150	Série Classique, acier prépeint (PVDF) (SMP)	24G et 26G	16 et 18 1/2 pouces	1 1/2 pouce	Uni
	Série Imprimée, acier prépeint (PVDF) (Poly)				Simple 4
	Série Texturée, acier texturé prépeint (SMP)				Double 1
	Série Naturelle, acier galvanisé / galvalum				Double 2 Striation

SPÉCIFICATION TECHNIQUE



SPÉCIFICATION DE PERFORMANCES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ ET QUALIFICATION

TEST D'ENDUCTION	NORMES	POLY	SMP	PVDF
Épaisseur du film sec	ASTM D 1400-94	0,75-1,85 Mil	0,75-1,85 Mil	0,75-1,85 Mil
	ASTM D 1005-95	0,90-1,15 Mil	0,90-1,15 Mil	0,90-1,15 Mil
Brillance spéculaire	ASTM D 523-89 @ 60°	20-35	20-35	20-35
Résistance à l'humidité	ASTM D 2247	Passe 1000 hrs	Passe 1000 hrs	Passe 2000 hrs
Brouillard salin	ASTM B 117	Passe 1000 hrs	Passe 1000 hrs	Passe 1000 hrs
Polluant acide	ASTM D 1308-87	Aucun Effet	Aucun Effet	Aucun Effet
Résistance à la craie	ASTM D 4214	Note pas <8 @ 20 ans	Note pas <8 @ 30 ans	Note pas <8 @ 40 ans
Conservation des couleurs	ASTM 2244	Note pas >5 @ 20 ans	Note pas >5 @ 30 ans	Note pas >5 @ 40 ans
Adhésion / Inverser	ASTM D 3359-95a	Pas de perte	Pas de perte	Pas de perte
l'impact	ASTM D 2794-93	d'adhérence	d'adhérence	d'adhérence
Dureté du crayon	ASTM D 3363	H<	H-25 (NCCA II-12)	HB-H
Flexibilité coude en T	ASTM D 4145-83	2T pas de prélèvement	2T pas de prélèvement	2T pas de prélèvement
Résistance à l'abrasion	ASTM D 968-93	15 Litres	25-40 Litres	100 Litres
Résistance aux graffitis	ASTM D 6578	Aucun effet	Aucun effet	Aucun effet
Garantie	ASTM B 126	Garantie limitée 20 ans	Garantie limitée 40 ans	Garantie limitée 40 ans

INSTALLATION

- Collection de 5 modèles de profilés : UNI – SIMPLE 4 – DOUBLE 1 – DOUBLE 2 - STRIATION

- Méthode de fixation : Vis auto perceuses 1pouce, style Pancake
- Les vis doivent être vissées, de manière modérée, au centre des ouvertures prévues à chaque 16" ou 24" et ne doivent pas exercer de pression ni vers le haut ni vers le bas afin d'éviter toutes tensions pouvant mener à la déformation du profilé.
- Pente minimale recommandée : [2/12]
- Installation verticale ou horizontale selon le style architectural recherché
- Nos modèles de tôle conviennent à une vaste gamme de projets : maisons, bâtiments commerciaux, installations industrielles, établissements publics, fermes et érablières
- Accessoires compatibles : solins, moulures, fixations
- Emballage : palette avec film protecteur ou fabrication directement sur le site du projet
- Transport : manutention avec précaution, entreposage à l'abri de l'humidité
- Délais de production : 1 à 3 jours ouvrables

Garantie – Revêtement Perspectra Plus™ - Système de peinture haute performance

Usage recommandé : Revêtement architectural extérieur

Garantie limitée de 40 ans – Revêtements métalliques

1. Objet de la garantie

Cette garantie limitée couvre les revêtements métalliques fabriqués par Tôle Profiletek contre les défauts de fabrication et de finition pendant une période de quarante (40) ans à compter de la date de livraison au client.

2. Produits couverts

- Panneaux de toiture et de mur en acier prépeinte, galvanisé ou galvalume
- Finition de peinture appliquée en usine (système de peinture à base de SMP ou PVDF)

3. Couverture de la garantie

Sous réserve des conditions ci-dessous, Tôle Profiletek garantit que les produits :

- Ne présenteront pas de craquelures, écailllements, pelage, fendillements ou perte d'adhérence du fini de peinture dans des conditions atmosphériques normales
- Ne subiront pas de décoloration excessive selon les normes ASTM D2244
- Ne développeront pas de farinage supérieur à la norme ASTM D4214 pendant les 30 premières années

4. Exclusions

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Atmosphères corrosives (bord de mer, zones industrielles à forte émission chimique)
- Dommages causés par une mauvaise installation, manipulation ou entretien
- Altérations dues à des événements naturels (feu, inondation, grêle, etc.)
- Utilisation dans des environnements agricoles ou acides sans traitement spécifique

5. Procédure de réclamation

Toute réclamation doit être soumise par écrit à Tôle Profiletek dans les 30 jours suivant la découverte du défaut, accompagnée :

- De la preuve d'achat (facture originale)
- De la date de livraison
- De photos ou documents démontrant le défaut

Une inspection pourra être requise pour valider la réclamation.

6. Recours

Si la réclamation est jugée valide, Tôle Profiletek s'engage à :

- Réparer ou remplacer les produits défectueux
- Appliquer un prorata selon l'âge du produit pour les remplacements

Aucune autre garantie expresse ou implicite n'est offerte, et la responsabilité de Tôle Profiletek est limitée au coût des matériaux défectueux.

7. Garantie exclusive

La présente garantie constitue la seule et unique garantie offerte par Tôle Profiletek relativement aux produits couverts. Aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, n'est accordée. Aucun représentant, employé ou distributeur n'est autorisé à modifier ou élargir les termes de cette garantie.